



Capacité DROIT



Niveau d'études visé : Bac



ECTS : 0 crédit



Durée : 2 ans



Formation initiale



Formation en alternance



Personnes en reprise d'études financées et demandeurs d'emploi



Accessible en VAE



Présentation et objectifs

Destinée à l'étude des principales règles qui organisent la vie en société, la capacité en droit tend à familiariser l'étudiant avec les différentes branches du droit public et privé. La formation, effectuée en ligne et accompagnée de séances de tutorat en présentiel, permet d'obtenir un diplôme de niveau équivalent au baccalauréat, nécessaire à la poursuite d'études en licence mention Droit ou en licence Administration publique.



Enseignements dispensés

Capacité 1ère année - 200h en ligne / 48 de tutorat en présentiel

Droit constitutionnel - Droit civil - Economie politique - Institutions (juridictionnelles et européennes) - Certification Le Robert.

Capacité 2ème année - 180h en ligne / 48 de tutorat en présentiel

Droit civil et procédure civile - Droit pénal et procédure pénale - Economie politique - Les grands systèmes juridiques - Introduction au droit commercial - Droit administratif et finances publiques.

Formation en attente d'accréditation de l'Université par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les maquettes ne seront disponibles qu'à partir de juin 2024.



Conditions d'accès

Les candidats doivent être âgés au moins de 17 ans au 31 décembre de l'année de leur première inscription.



Contacts

Directeur des études



JEAN-COPPOLANI Florence
0495450016 | capa.droit@univ-corse.fr

Secrétariat pédagogique



Secretariat Droit
0495450016 | secretariat.droit@univ-corse.fr



Compétences visées

- Connaître les grandes branches du droit privé et public ainsi que leurs interactions ;
- Rechercher, sélectionner et classer l'information avec méthode ;



Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances consistent en 2 sessions d'examens terminaux.

Elles sont détaillées dans le règlement des études.

Formation en attente d'accréditation de l'Université par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le règlement des études ne sera disponible qu'à partir de juin 2024.



Attendus nationaux ou spécifiques

La capacité en droit permet principalement une reprise d'études en enseignement supérieur orientée vers le domaine juridique.



Insertion professionnelle

Secteurs visés :

Métiers du droit privé et public

Métiers visés :

- Assistant juridique
- Secretariat juridique et administratif

Consultez les chiffres clés sur <https://enquetes.universita.corsica>



Poursuites d'études

Après avoir validé votre capacité vous pouvez poursuivre en 1ère année de licence mention droit.

Vous pouvez prétendre accéder directement à la 2ème année de licence en droit dès lors que vous avez validé votre capacité avec une moyenne égale ou supérieure à 15/20.

Pour en savoir plus, contactez le directeur des études.

Plus d'informations sur :

- La préinscription
- L'inscription
- La vie étudiante : engagement étudiant, activités culturelles et sportives...

>>> studia.universita.corsica



Version détaillée de la fiche